

WIZERNES



Réuni le 16 Janvier 2018 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer -

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation de la CAPSO présenté.

Demande locative sociale -

Dans le cadre du nouveau dispositif de gestion de la demande locative sociale, qui prévoit que toute demande doit être enregistrée dans le « Système National d'Enregistrement » et être identifiée par un numéro national, et que les communes et établissements publics de coopération intercommunale peuvent, après délibération, devenir services enregistreurs, le conseil municipal accepte que la Commune de Wizernes devienne guichet d'enregistrement.

PERSONNEL

Régime Indemnitaire -

Suite à la décision de mettre en œuvre le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) à compter du 1^{er} janvier 2018, il est décidé de verser le complément indemnitaire annuel (CIA) annuellement.

FINANCES

Droits de place -

Il est décidé de revoir à la baisse les droits de place pour la ducasse, pour l'année 2018.

Travaux de rénovation de la salle Emile Zola et mise aux normes BBC -

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention, d'une part au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, et d'autre part au titre du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer aux communes. Le plan de financement est également adopté.

Décisions modificatives -

Pour des raisons comptables, le Conseil accepte les ajustements de crédits inscrits au budget primitif Val de Wisques 2017.

AU TITRE DES INFORMATIONS

Monsieur HERBERT informe les conseillers que des rencontres avec les habitants seront proposées au cours de l'année par quartiers et qu'une réception sera organisée pour les nouveaux arrivants dans la commune.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

Sont évoqués :

- *Le renouvellement éventuel de l'attribution d'un arbre aux habitants lors des constructions nouvelles dans les lotissements de la commune,*
- *Les possibilités de réduire la vitesse rue Léon Blum,*
- *Le dépôt de mégots aux alentours des cafés.*

Le Maire,



Daniel HERBERT